

## La formation en résumé

Ce CCE, comme tous les autres CCE commercialisés par CCI Formation Lyon Métropole, est aujourd'hui recensé à l'inventaire des certifications et habilitations de la CNCP, repris par France Compétences, et est de fait éligible au CPF. Les CCE, ou Certificats de Compétences en Entreprises, sont des certifications professionnelles appartenant au Réseau National des CCI, donc à CCI France, et vous permettent de certifier de l'acquisition de compétences professionnelles dans un domaine d'activité ou une mission professionnelle.

La certification peut prendre la forme d'un portefeuille de preuves (avec accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum) ou d'une étude de cas de 2 heures (faisant suite à un parcours de formation conseillé). Dans ces deux cas, un jury de validation se réunit.

La certification vous permet de mobiliser votre CPF pour financer toute ou partie des formations du parcours ou de l'accompagnement préalable, ainsi que l'examen de certification. Sa reconnaissance est nationale et pour une durée de 5 ans.

En outre, pour ce CCE seulement, un arrêté du 17 décembre 2018 du Ministère du Travail permet à tout participant ayant validé le CCE Tuteur d'obtenir la Certification Maître d'Apprentissage. «Les titulaires des certifications mentionnées ci-dessous peuvent faire une demande auprès du représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi pour obtenir, par équivalence, la certification mentionnée à l'article 1er du présent arrêté (...) Pour ce faire, ils devront joindre à la demande d'équivalence les justificatifs suivants: – photocopie de leur pièce d'identité; – photocopies des supports attestant de la réussite aux certifications concernées; – déclaration sur l'honneur des informations fournies. Après vérification de la validité des justificatifs transmis, le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi délivre la certification» (DIRECCTE Régionale).

### Inscription Appli CPF depuis Mon compte formation :

- [Site de Lyon](#)

- [Site de St Etienne](#)

**Code RS 91** Code CPF 236089

### Objectifs :

- Capitaliser sur votre expérience professionnelle de Tuteur et prendre du recul
- Valoriser vos compétences
- Être acteur de votre parcours professionnel

### Participants :

Toute personne souhaitant faire certifier sa compétence de Tuteur en entreprise

Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné

Toute personne amenée à assurer un rôle tutorial : Tuteurs, Maîtres d'apprentissage, Responsables R.H, Assistant(e)s R.H, Managers d'équipe

### Prérequis :

Il est conseillé d'avoir suivi un parcours de formation chez CCI Formation Lyon Métropole : " Exercer le rôle de Tuteur/Maître d'Apprentissage Niveaux 1 et 2 " (14 heures). Des échanges préalables permettront de vous expliquer le dispositif, de valider votre projet professionnel et de construire votre parcours de formation. Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné.

**500 €**

Éligible au CPF

"+" le prix du parcours de formation conseillé ou de l'accompagnement au portefeuille de preuves (non assujéti à la TVA sauf formation à Roanne)

Code CPF 236089



Validation par une étude de cas (2 heures) ou par un portefeuille de preuves (accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum)



Certificat de compétences en entreprise



Éligible au CPF

## Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 06/05
- 06/07
- 14/10
- 17/12

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 06/05
- 06/07
- 14/10
- 17/12

Roanne - 04 77 44 54 69

- 06/05
- 06/07
- 14/10
- 17/12

# Le programme

## ELEMENT 1. ACCUEILLIR ET VEILLER A L'INTEGRATION DE L'APPRENANT

- Critère 1.1 : S'assurer que l'environnement d'exercice ou le poste de travail est organisé pour accueillir le nouvel apprenant et que les équipes concernées en sont informées
- Critère 1.2 : Accueillir l'apprenant, lui présenter son métier, son rôle de tuteur, sa mission dans l'entreprise et décrire avec précision l'activité et le fonctionnement de son entité
- Critère 1.3 : Mettre l'apprenant en contact avec son poste ou espace de travail et lui présenter les activités / missions qu'il aura à effectuer, l'équipe, les règles de sécurité

## ELEMENT 2. ORGANISER ET PLANIFIER LE PARCOURS D'ACQUISITION DES COMPETENCES DE L'APPRENANT

- Critère 2.1 : Identifier le projet et prendre en compte les acquis de l'apprenant pour élaborer son parcours de professionnalisation
- Critère 2.2 : Déterminer les objectifs, tâches et responsabilités confiées à l'apprenant, dans une logique de progression
- Critère 2.3 : Organiser et planifier le parcours d'acquisitions de l'apprenant

## ELEMENT 3. ASSURER LA TRANSMISSION DE SON METIER

- Critère 3.1 : Transmettre à l'apprenant les connaissances, savoirs faire techniques et procédurales, les méthodes, les codes relationnels, ..., de son métier
- Critère 3.2 : S'assurer de la bonne compréhension de l'apprenant et de l'acquisition de compétences
- Critère 3.3 : Favoriser la prise d'autonomie de l'apprenant dans sa pratique professionnelle

## ELEMENT 4. SUIVRE ET EVALUER LA PROGRESSION DE L'APPRENANT, EN RELATION AVEC LES ACTEURS CONCERNES

- Critère 4.1 : Mener des entretiens de suivi et évaluation et formuler des synthèses et bilans écrits.
- Critère 4.2 : Adapter les tâches ou situations formatives en fonction du résultat des évaluations et déterminer des axes de progression
- Critère 4.3 : Entretenir des liens avec les différents acteurs du parcours
- Critère 4.4 : Communiquer les bilans ou les synthèses d'évaluation aux acteurs concernés et renseigner les documents nécessaires au suivi de l'apprenant

### Les + de la formation:

Formateur expérimenté et issu du terrain

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

Epreuve écrite (cas pratique) basée sur le référentiel de la compétence visée ou constitution d'un portefeuille de preuves (nous consulter pour les modalités d'évaluation)

Obtention du certificat : 80% des critères du référentiel sont validés, avec un minimum de 60% des critères validés pour chaque élément du référentiel

Instance de certification : CCI France